

Je pense qu'il n'y a pas lieu de tolérer plus longtemps un tel état de choses. Je sais que le problème ne ressortit pas exclusivement au ministère des Pêcheries. Il met aussi en jeu l'application du droit international et intéresse le ministère des Affaires extérieures. Je sais aussi que la question des eaux territoriales et des règlements internationaux régissant l'usage de ces eaux est extrêmement embrouillée. J'estime que le Canada n'embrouillerait pas beaucoup la situation s'il adoptait une attitude ferme d'après laquelle nos propres vaisseaux de pêche seraient placés sur un pied d'égalité avec ceux des autres pays.

J'ai été heureux d'entendre le ministre proposer les mesures prises pour assurer la conservation des pêcheries de saumon de l'Atlantique dans toute la région de l'Atlantique. Je pense que ces dispositions étaient nécessaires et peut-être un peu tardives. Le saumon de l'Atlantique est un important poisson commercial du littoral de l'Est et il faut le protéger. Et ce n'est pas seulement un important poisson pour le commerce mais aussi un important poisson pour le sport. Pour ce qui est de la pêche sportive tous ceux qui désirent en goûter les charmes ont libre accès aux pêcheries de la Nouvelle-Écosse. Par conséquent, lorsque nous parlons du sport de la pêche du saumon de l'Atlantique, de la truite ou d'autres poissons en Nouvelle-Écosse, il ne s'agit nullement d'une pêche exclusivement réservée aux riches qui ont beaucoup de loisirs pour s'y adonner. Ce sport est à la portée de tous les citoyens de notre province; et je suis heureux de dire que chez-nous nombre de gens en profitent. Cependant, de plus en plus ils viennent à reconnaître que dans leur propre intérêt, il est nécessaire de se conformer aux mesures de conservation établies à l'égard du saumon de l'Atlantique.

J'ai été heureux de constater que les services de protection du ministère des Pêcheries se sont grandement améliorés au cours de ces dernières années. Toutefois, on pourrait faire encore mieux. Les entretiens que j'ai eus avec des gens de ma propre circonscription m'ont convaincu que les fonctionnaires du ministère peuvent compter sur la collaboration entière de la plupart des gens avec lesquels ils viendront en contact, dans ce domaine. Les fonctionnaires régionaux diront sûrement au ministre qu'on leur accorde ce genre de collaboration.

[M. Stick.]

J'ai été particulièrement content d'entendre le ministre parler des mesures prises pour supprimer la menace des oiseaux de proie qui posent un grave problème le long de nos cours d'eau. La question a été étudiée par les associations de chasse et de pêche, à Halifax, car elle les préoccupe grandement. J'ai donc été bien content d'apprendre du ministre qu'on prendrait des mesures sinon pour supprimer cette menace du moins pour la diminuer de quelque façon. Je ne veux pas trop retarder les délibérations du comité au moment où nous en sommes rendus mais j'aimerais féliciter de nouveau le ministre, lui dire que les pêcheurs et les marchands de poisson du littoral de l'est sont bien contents de la façon dont il s'acquitte de l'administration de son ministère. Nous sommes heureux d'accueillir dans l'est du pays quelqu'un qui est si renseigné sur les problèmes des pêcheries de l'ouest du pays. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Stick: On a beaucoup parlé du poisson. Le ministre nous a présenté un magnifique exposé sur l'industrie de la pêche partout au pays. Je crois que depuis qu'il occupe son poste il a travaillé ferme. Le rapport qu'il nous a présenté aujourd'hui indique dans quelle mesure il a travaillé et révèle les progrès accomplis depuis son entrée en fonctions. Je ne veux nullement critiquer mais je me permets de signaler qu'il a beaucoup plus parlé de la pêche sur le littoral du Pacifique que de la pêche dans l'Est du pays. C'est tout naturel parce qu'il connaît de première main les problèmes des pêcheries de la Colombie-Britannique. Nous espérons cependant qu'il va devenir aussi familier avec les pêches de l'Est qu'avec celles de l'Ouest.

Terre-Neuve est née et a grandi grâce au poisson. Il y a plus de 450 ans, c'est la découverte des abondantes quantités de poisson dans le voisinage de nos côtes qui ont conduit à la découverte et à la colonisation de Terre-Neuve. C'est dire que la pêche est pour nous un problème national depuis quatre siècles et demi. Nous sommes encore aux prises avec ce problème, car tout ce qui se rapporte à la pêche intéresse la grande majorité de nos habitants et influe sur l'économie de la province de Terre-Neuve.

Il m'a fait plaisir d'entendre le ministre dire que le marché de la morue salée s'améliore. Je le crois sur parole, mais quand je suis allé chez moi à Pâques nos exportateurs de poisson semblaient très préoccupés